



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 7 décembre 2010 à 20 h et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Annette Simard (née Laferrière), décédée le 20 novembre 2010 à l'âge de 98 ans;
- Monsieur Eddy Roussy, décédé le 22 novembre 2010 à l'âge de 66 ans. Monsieur Roussy était le président du Club des retraités de la section locale 698 et vice-président du Conseil québécois des retraités des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA);
- Monsieur Maurice Girard, décédé le 30 novembre dernier, à l'âge de 84 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

### **RÉSOLUTION 2010-12-777 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

Par le report de l'article 14 b) à une séance ultérieure – **« Soumissions – Fourniture et installation de bancs et poubelles pour le secteur du Faubourg Boisbriand – Contrat 2010-1167 »** – Adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme. »

Par la modification de l'article 17 b) – **« Soumissions – Manutention, évacuation et transport des conteneurs des boues de l'usine d'épuration pour une durée approximative de douze (12) mois – Contrat 2010-1162 »** – Rejet de la soumission. »

Par la modification à l'article 27 – « **Vente du lot 3 173 425 pour la construction d'habitations sociales – Appartements Rosa Blanda – Dossier 1835** », par l'ajout des mots « plus taxes s'il y a lieu » après le chiffre « 160 000 \$ » et par l'ajout du mot « d'acceptation » par le mot « signature ».

Par l'ajout du libellé suivant à la fin de à l'article 43 c) – « **Demande de permis de construction – O'Sole Mio inc.** » - « suite à l'approbation gouvernementale provinciale nécessaire à la mise en opération de ladite usine ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résumant comme suit :

#### **Monsieur André Bordeleau**

- Dénéigement du chemin de la Côte Sud;
- Contraintes occasionnées par les travaux sur le chemin de la Côte Sud;
- Travaux sur la rue Doris-Lussier;

#### **Monsieur Robert Noël**

- Chemin de la Côte Sud
  - État de la chaussée;
  - Présence de tourbe près du chemin
  - Installation de la signalisation « Arrêt obligatoire » à l'intersection de la rue Lauzon

La période de questions a été d'une durée de dix (10) minutes.

### **RÉSOLUTION 2010-12-778 RECONSIDÉRATION DE LA RÉSOLUTION 2010-11-719 ADOPTION DU RÈGLEMENT RV-1484**

ATTENDU que la mairesse a avisé la greffière qu'elle n'approuvait pas la résolution 2010-11-719 adoptée le 2 novembre dernier, comme le lui permet l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), ladite résolution ayant pour objet d'adopter le Règlement RV-1484 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse et autorisant un emprunt de 293 000 \$, puisqu'il y avait une erreur audit règlement;

ATTENDU que la loi oblige la greffière à soumettre de nouveau au conseil la résolution pour être considérée d'urgence et en priorité;

ATTENDU que le Règlement RV-1484 a été corrigé en tenant de la modification du montant de l'emprunt ;

En conséquence, il est  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1484 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse et autorisant un emprunt de 293 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-779  
AUDITION D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 544, RUE  
CONSTANT – ZONE R-1 230 – LOT 2 106 009 DU CADASTRE DU QUÉBEC –  
DOSSIER 1010-DM-185)**

Monsieur Mario Lavallée, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure ayant pour effet d'établir la norme de la marge de recul latérale droite du bâtiment résidentiel jumelé situé au 544, rue Constant à 2,66 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 4,5 mètres, pour cette zone.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune question n'a été posée à ce sujet.

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter pour le bâtiment résidentiel jumelé implanté sur le lot 2 106 009 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne et situé au 544, rue Constant, dans la zone R-1 230, d'établir la marge de recul latérale droite du bâtiment à 2,6 mètres alors que le Règlement de zonage RV-753 exige 4,5 mètres dans cette zone.

D'autoriser le Service d'urbanisme à émettre tout permis ou certificat donnant effet à la résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-780**  
**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-781**  
**RÈGLEMENT RV-1332-2 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1332-2 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation des terrains du secteur de la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Îles (au sud de la rue Camille).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-782**  
**RÈGLEMENT RV-753-269 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-753-269 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin de permettre les logements intergénérationnels dans une habitation unifamiliale jumelée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-783**  
**RÈGLEMENT RV-753-270 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-753-270 modifiant les dispositions du Règlement de zonage RV-753 ayant trait à l'agrandissement d'un immeuble ayant un usage dérogatoire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-784  
RÈGLEMENT 1045-7 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1045-7 modifiant le Règlement RV-1045 concernant la régie interne des affaires du conseil municipal, le maintien de l'ordre durant ses séances, la procédure des débats, la création des commissions permanentes et spéciales du conseil et abrogeant le Règlement RV-1033.

**RÉSOLUTION 2010-12-785  
RÈGLEMENT 1488 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1488 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensation pour l'exercice financier 2011.

**RÉSOLUTION 2010-12-786  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue des procédures d'enregistrement pour les règlements suivants :

Le 15 novembre 2010

RV-1311-1 : Règlement RV-1311-1 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le règlement RV-1311 ayant trait au développement des terrains dans le Faubourg Boisbriand.

RV-1369-2 : Règlement RV-1369-2 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1369 ayant trait au secteur commercial de l'avenue des Grandes Tourelles.

RV-1419-1 : Règlement RV-1419-1 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1419 ayant trait au secteur industriel de l'avenue des Grandes Tourelles.

RV-1485 : Règlement RV-1485 prévoyant le financement de l'acquisition d'un immeuble situé au 592, chemin de la Grande-Côte.

RV-1486 : Règlement RV-1486 prévoyant l'établissement d'études et des plans et devis pour l'agrandissement de la bibliothèque et décrétant un emprunt à ces fins.

Le 29 novembre 2010

RV-753-266 : Règlement RV-753-266 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières dans la zone I-1 404.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-787**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 19 octobre 2010 au 24 novembre 2010 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-788**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 octobre 2010 au 15 novembre 2010 :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 065 211,15	
Activités financières d'investissement	1 251 242,09	
Total des chèques fournisseurs		3 316 453,24
Salaires – Dépenses	699 503,98	
Salaires - Déductions	(225 103,60)	
Total des salaires nets		474 400,38
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 790 853,62

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-789  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 23 novembre 2010, révisée le 24 novembre 2010, montrant un total de 2 474 059,75 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-790  
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS –  
CONCIERGERIE DES LOCAUX UTILISÉS PAR LA VILLE À L'ÉCOLE DES  
GRANDS-CHEMINS – CONTRAT 2010-1161**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie des locaux utilisés par la Ville à l'école des Grands-Chemins, tel que dressé par la greffière, en date du 16 novembre 2010, contrat 2010-1161.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-791  
SOUMISSIONS – CONCIERGERIE DES LOCAUX UTILISÉS PAR LA VILLE À  
L'ÉCOLE DES GRANDS-CHEMINS – CONTRAT 2010-1161**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les travaux de conciergerie des locaux utilisés par la Ville à l'école des Grands-Chemins, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Vite Action inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	1 222 \$	1 379,33 \$	16 551,99 \$
Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	1 300 \$	1 467,38 \$	17 608,56 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	1 385 \$	1 563,85 \$	18 766,20 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter l'offre Vite Action inc., au montant de 16 551,99 \$ comprenant toutes les taxes, pour les travaux de conciergerie des locaux utilisés par la Ville à l'école des Grands-Chemins, pour la période du 15 janvier 2011 au 14 janvier 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-792  
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –  
CONCIERGERIE À LA CASERNE DE POMPIERS – CONTRAT 2010-1160**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie à la caserne de pompiers, dressé par la greffière en date du 16 novembre 2010 – Contrat 2010-1160.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-793  
SOUSSIONS – CONCIERGERIE À LA CASERNE DE POMPIERS - CONTRAT  
2010-1160**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres invitation, la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les travaux de conciergerie à la caserne de pompiers, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	820 \$	925,58 \$	11 106,96 \$
Vite Action inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	875 \$	987,66 \$	11 851,88 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	925 \$	1 044,90 \$	12 529,80 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.



En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre de Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices, au montant de 11 106,96 \$ comprenant toutes les taxes, pour les travaux de conciergerie à la caserne de pompiers pour la période du 15 janvier 2011 au 14 janvier 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-794  
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –  
FOURNITURE ET INSTALLATION DE BANCS ET POUBELLES DANS LE  
SECTEUR DU FAUBOURG BOISBRIAND – CONTRAT 2010-1167**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture et l'installation de bancs et poubelles pour le secteur du Faubourg Boisbriand, dressé par la greffière en date du 9 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-795  
SOUSSIONS – FOURNITURE ET INSTALLATION DE BANCS ET POUBELLES  
DANS LE SECTEUR DU FAUBOURG BOISBRIAND – CONTRAT 2010-1167**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE reporter l'adjudication du contrat à une séance ultérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-796  
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –  
FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈME D'OUVERTURE DE PORTE  
AUTOMATIQUE – CONTRAT 2010-1164**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture et l'installation de système d'ouverture de porte automatique, dressé par la greffière en date du 23 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-797  
SOUSSIONS – FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈME  
D'OUVERTURE DE PORTE AUTOMATIQUE – CONTRAT 2010-1164**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres invitation, la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la fourniture et l'installation de système d'ouverture de porte automatique, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les portes Auto Magique inc, 5605, Vanden Abeele Saint-Laurent (Québec) H4S 1S1	24 702,73 \$
Portomatik inc. 1978, boulevard St-Elzéar Ouest Laval (Québec) H7L 4A8	36 120,01 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Martin Charest, contremaître au Service des travaux publics pour monsieur Camil Adam, directeur de ce service.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter l'offre de Les portes Auto Magique inc. au montant de 24 702,73 \$ comprenant les taxes, pour la fourniture et l'installation de système d'ouverture de porte automatique.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-798  
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –  
FOURNITURE DE SABLE DE SILICE CRISTALLINE SOUS FORME QUARTZ  
POUR TRAITEMENT DE L'ACTIFLO À L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT  
2010-1163**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour traitement de l'Actiflo à l'usine d'épuration, dressé par la greffière en date du 16 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-799  
SOUSSIONS – FOURNITURE DE SABLE DE SILICE CRISTALLINE SOUS  
FORME QUARTZ POUR TRAITEMENT DE L'ACTIFLO À L'USINE D'ÉPURATION  
– CONTRAT 2010-1163**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu une seule soumission pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour traitement de l'Actiflo à l'usine d'épuration, à savoir :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT – Option 1 an (taxes incluses)	MONTANT – Option 5 ans (taxes incluses)
John Meunier inc. 4105, rue Sartelon Saint-Laurent (Québec) H4S 2B3	23 051,90 \$	131 413,59 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter l'offre de John Meunier inc. au montant de 23 051,90 \$ comprenant les taxes, pour une période d'une (1) année, pour la fourniture de sable de silice cristalline sous forme quartz pour traitement de l'Actiflo à l'usine d'épuration.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-800  
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –  
MANUTENTION, ÉVACUATION ET TRANSPORT DES CONTENEURS DES  
BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION POUR UNE DURÉE APPROXIMATIVE DE  
DOUZE (12) MOIS – CONTRAT 2010-1162**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la manutention, l'évacuation et le transport des conteneurs de boues de l'usine d'épuration, dressé par la greffière en date du 16 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-801**

**SOUSSIONS – MANUTENTION, ÉVACUATION ET TRANSPORT DES CONTENEURS DES BOUES DE L'USINE D'ÉPURATION POUR UNE DURÉE APPROXIMATIVE DE DOUZE (12) MOIS – CONTRAT 2010-1162**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE rejeter l'unique soumission reçue aux motifs que le conseil n'a reçu qu'une seule soumission et que le montant de celle-ci est plus élevé que les estimations budgétaires.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-802**

**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS – FOURNITURE DE POLYMÈRE SEC POUR L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2010-1166**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture de polymère sec pour l'usine d'épuration, dressé par la greffière en date du 16 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-803**

**SOUSSIONS – FOURNITURE DE POLYMÈRE SEC POUR L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT 2010-1166**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu quatre (4) soumissions pour la fourniture de polymère sec pour l'usine d'épuration, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Produits Chimiques Erpac inc. 20 275, Clark Graham, bureau 200 Baie D'Urfé (Québec) H9X 3T5	70 150,24 \$
Axchem Canada ltd 5555, boulevard des Forges Bureau 203 Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5	76 136,45 \$

Basf Canada inc. 100 Milverton Drive 5 th, Floor Mississauga (Ontario) L5R 4H1	80 619,84 \$
John Meunier inc. 4105, rue Sartelon Saint-Laurent (Québec) H4S 2B3	129 624,29 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accepter l'offre de Les produits chimiques Erpac inc. au montant de 70 150,24 \$ comprenant toutes les taxes, pour la fourniture de polymère sec pour l'usine d'épuration.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-804  
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS –  
FOURNITURE D'ALUN LIQUIDE POUR L'USINE D'ÉPURATION – CONTRAT  
2010-1165**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la fourniture d'alun liquide pour l'usine d'épuration, dressé par la greffière en date du 16 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-805  
SOUMISSIONS – FOURNITURE D'ALUN LIQUIDE POUR L'USINE  
D'ÉPURATION – CONTRAT 2010-1165**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la fourniture d'alun liquide pour l'usine d'épuration, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT – Option 1 an (taxes incluses)	MONTANT – Option 5 ans (taxes incluses)
Les Produits Performants General Chemical ltée 90, East Halsey Road Parsippany, New Jersey 07054 USA	334 730,81 \$	NIL
Kemira Water Solutions Canada inc. 3405, boulevard Marie-Victorin Varenes (Québec) J3X 1P7	418 225,58 \$	1 982 937,21 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'offre de Les produits performants General Chemical ltée au montant de 334 730,81 \$ comprenant toutes les taxes, pour une période d'une année pour la fourniture d'alun liquide pour l'usine d'épuration.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-806**  
**SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –**  
**ACQUISITION D'UN CAMION FORD E-350, TRONQUÉ 2011 AVEC BOÎTE EN**  
**FIBRE DE VERRE – CONTRAT 2010-1169 – RÈGLEMENT RV-1466**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'acquisition d'un camion Ford E-350, tronqué 2011 avec boîte en fibre de verre, dressé par la greffière en date du 23 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-807**  
**SOUSSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION FORD E-350, TRONQUÉ 2011**  
**AVEC BOÎTE EN FIBRE – CONTRAT 2010-1169 – RÈGLEMENT RV-1466**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu deux (2) soumissions pour l'acquisition d'un camion Ford E-350, tronqué 2011 avec boîte en fibre de verre, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Chartrand Ford (Ventes) inc. 1610, boulevard St-Martin Est Laval (Québec) H7G 4W6	36 323,18 \$
Des Laurentides Ford inc. 155, boulevard Lachapelle St-Jérôme (Québec) J7Z 7L2	37 107,66 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Martin Charest, contremaître au Service des travaux publics pour monsieur Camil Adam, directeur du Service du génie.

En conséquence, il est :  
**PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER**  
**APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT**

D'accepter l'offre de Chartrand Ford (Ventes) inc. au montant de 36 323,18 \$ comprenant toutes les taxes, pour l'acquisition d'un camion Ford E-350, tronqué 2011 avec boîte en fibre de verre.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-808**  
**DÉTERMINATION DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2011**

**PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT**  
**APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE**

D'approuver, conformément aux dispositions des articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2011, soit :

DATE	HEURE
18 janvier	19 h 30
1 février	19 h 30
1 mars	19 h 30
5 avril	19 h 30
3 mai	19 h 30

7 juin	19 h 30
5 juillet	19 h 30
2 août	19 h 30
6 septembre	19 h 30
4 octobre	19 h 30
1 novembre	19 h 30
6 décembre	19 h 30

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-809  
AUTORISATION AU SERVICE DU GÉNIE – ACCEPTATION DE TRAVAUX  
D'UTILITÉS PUBLIQUES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et / ou monsieur Stéphane Marcotte, responsable du Service du génie à signer pour et au nom de la Ville de Boisbriand tout document d'acceptation de travaux pour différents services d'utilités publiques.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-810  
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES  
– FÊTE DE L'HIVER 2011**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées à l'occasion de la Fête de l'hiver, devant avoir lieu les 5 et 6 février 2011. Les boissons doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur les sites des activités exclusivement.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2010-12-811  
SIGNATURE DE CONTRAT – ENTRETIEN DE LOGICIELS – GFI SOLUTIONS  
D’AFFAIRES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un contrat d’entretien de logiciels avec GFI Solutions d’affaires, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, pour la somme de 51 345 \$ plus taxes, telle dépense étant appropriée au poste budgétaire 02 170 00 414.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-812  
SIGNATURE DE CONTRAT – ENTRETIEN DE LOGICIELS – PG GOVERN  
QUÉBEC INC.**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un contrat d’entretien de logiciels avec PG Govern Québec inc., pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, pour la somme de 33 360 \$ plus taxes, telle dépense étant appropriée au poste budgétaire 02 170 00 414.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-813  
ACTE DE SERVITUDE POUR L’ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU  
FAUBOURG ET L’INSTALLATION D’UN RÉSEAU D’ÉCLAIRAGE DE RUE –  
2200, BOULEVARD DU FAUBOURG – PARTIE DU LOT 2 963 102 – DOSSIER  
1593**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D’approuver le projet d’acte de servitude préparé par Me Michel Turgeon, notaire pour l’élargissement du boulevard du Faubourg, l’installation d’un réseau d’éclairage de rue et divers équipements d’utilité publique sur une partie du lot 2 963 102 avec le propriétaire Métro Richelieu inc. ou ses représentants.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, le contrat notarié avec le propriétaire du terrain visé consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-814**  
**VENTE DU LOT 3 173 425 POUR LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS**  
**SOCIALES – APPARTEMENTS ROSA BLANDA – DOSSIER 1835**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'offre au montant de 160 000 \$ plus taxes (si applicables) de la compagnie à but non lucratif Appartements Rosa Blanda pour l'acquisition du lot 3 173 425, au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne en vue de la construction d'habitations sociales dans le cadre du Programme Accès-Logis de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à conclure, au nom de la Ville, de l'acceptation de l'offre d'achat, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-815**  
**RENONCIATION À LA CONFIDENTIALITÉ DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT**  
**HORS COUR – DOSSIER MICHEL DUMONT (R-551)**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE renoncer à la confidentialité de l'entente de règlement hors cour intervenue entre les parties dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à Michel Dumont, portant le numéro 500-05-067084-010 dans la mesure où monsieur Dumont y renonce également. En outre, cette communication est limitée à l'examen de la situation effectué par le Comité des droits de l'homme chargé d'examiner l'application du Pacte international sur les droits sociaux et politiques.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-816**  
**SIGNALISATION**

PRÔPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante :

« Stationnement interdit » sur la rue Pellerin du côté est, soit du 275, rue Pellerin jusqu'à la rue Péladeau;

DE reporter à une séance ultérieure la décision sur l'installation de la signalisation routière suivante :

« Arrêt obligatoire » sur le chemin de la Côte Sud à l'intersection de la rue Lauzon, direction est et ouest.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-817  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT – APPROBATION  
DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine vert prévoyant des revenus de 2 034 692 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 155 436 \$, imputable au code budgétaire 02 792 01 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-818  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –  
APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 ET VERSEMENT DE LA  
QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville prévoyant des revenus de 19 089 800 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 4 186 833 \$ imputable au code budgétaire 02 211 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-819  
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DES LAURENTIDES (CITL) –  
APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 ET VERSEMENT DE LA  
QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) prévoyant des revenus de 42 112 375 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 1 360 193 \$ imputable au code budgétaire 02 370 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-820  
PRÊT AU CLUB DE PHILATÉLIE LES TIMBRÉS DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le prêt de deux salles de la Maison du Citoyen et Place de la culture au Club de philatélie Les Timbrés de Boisbriand, pour la tenue de l'exposition philatélique annuelle Boisphilex les 16 et 17 avril 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-821  
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ADHÉSION 2011**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

Autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 25 690 \$, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494 et se détaillant comme suit :

A) 14 655,31 \$ taxes incluses représentant la cotisation annuelle pour l'année 2011 basée sur le décret de population du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vigueur le 1er janvier 2011;

B) 11 034,78 \$ taxes incluses représentant la tarification annuelle pour l'année 2011 au « Centre de ressources municipales (CRM) ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-822**  
**ADHÉSION – REGROUPEMENT DES GENS D’AFFAIRES DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’autoriser le renouvellement de l’adhésion de la Ville, « Forfait Prestige », au Regroupement des gens d’affaires de Boisbriand (RGAB) pour la saison 2010-2011.

D’autoriser le versement de la contribution au montant de 265 \$ plus taxes, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-823**  
**OSBL – BÉNÉFICIAIRES D’UNE POLICE D’ASSURANCE DE BIENS, DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ ASSUMÉE PAR LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D’approuver la liste des organismes sans but lucratif qui bénéficieront du programme d’achat en commun de l’Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité, à savoir :

**Organismes culturels :**

Baby Boomers de Boisbriand  
Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand  
Club photo de Boisbriand  
Comité des arts visuels de Boisbriand  
Ligue de sacs de sable de Boisbriand  
Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand  
Oasis des aînés de Boisbriand  
Troupe vocale Les Vagabonds de Boisbriand

**Organismes sportifs :**

A.B.C.B.  
Association de balle-molle mineure de Boisbriand  
Association de baseball mineur de Boisbriand  
Association de hockey mineur de Boisbriand  
Association de ringuette de Boisbriand  
Club de karaté Kobayashi Boisbriand  
Club de patinage artistique de Boisbriand  
Club de ski Yahou ! de Boisbriand  
FC Boisbriand (soccer)  
Ligue amicale de sports pour adultes de Boisbriand

D’autoriser la greffière de la Ville à assumer la prime de base pour chacun des organismes à même le budget des assurances générales sous sa responsabilité.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-824**  
**SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le versement de la somme de 10 000 \$ provenant des profits générés par la vente de l'affichage à l'aréna, pour l'année 2010, selon le rapport de madame Karine Hamel, responsable des services aux citoyens, en date du 22 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-825**  
**DON – FONDS COMMUNAUTAIRE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 60 670,33 \$ (don non réservé) au Fonds communautaire de Boisbriand, au bon vouloir du conseil.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-826**  
**DEMANDE DE SUBVENTION – LIGUE DE HOCKEY LES DIFFÉRENTS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la location sans frais de la glace no 1 à l'aréna municipal, pour la tenue d'une partie de hockey opposant le National de Québec à la Ligue de hockey Les Différents, le 2 avril 2011 de 14 h à 16 h 30.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-827**  
**DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

Accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 200 \$ à Moisson Laurentides pour la réalisation d'un manuel d'accueil et de soutien;

- B) 200 \$ à Centraide Laurentides;
- C) 200 \$ à Le Mitan, maison d'accueil pour femmes;
- D) 250 \$ au Panier d'épicerie populaire;
- E) 250 \$ à la Fondation Collège Lionel-Groulx pour bourse d'étude;
- F) 450 \$ à l'Association des résidentes et résidents de l'OMH de Boisbriand pour leur party de Noël.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-828  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de octobre 2010 montrant un total mensuel de 3 275 714 \$ et un cumulatif de 45 328 953 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-829  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'ENSEIGNE – CRÉDIT SHOP – 59, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE  
C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'approuver, conformément aux Règlements RV-1240 et RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 3 novembre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur et d'une enseigne sur poteau pour Crédit Shop, au 59, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plans, simulation couleur et détails de l'enseigne au mur, préparés par Para Design en date du 5 août 2010 et de l'enseigne sur poteau, préparé par Para Design en date du 22 octobre 2010;
- Photo du centre d'achat commercial (vue d'ensemble).

(R-10-CU-2141)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-830**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –  
CLINIQUE PODIATRIQUE BOISBRIAND – 220, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE  
– ZONE P-3 225**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément aux Règlement RV-1240 et RV-1342 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 3 novembre 2010, la demande de permis de construction pour une clinique podiatrique « Clinique podiatrique Boisbriand » au 220, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 225, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Une série de plans d'architecture et d'implantation préparés par Sonkham Khamlong, architecte, datés du 22 octobre 2010, dossier # 10197;
- Comprenant les feuilles no : A100, A200, A201, A202, A400, A500, A501, A502, A503, A700, A701 et A1000 ;
- Panneau d'échantillon, préparé par DKA Architectes, daté du 20 octobre 2010 ;
- Perspective couleur préparée par DKA Architectes, datée du 20 octobre 2010;
- Photos du voisinage, préparé par DKA Architectes, datées du 20 octobre 2010 (R-10-CU-2140)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-831**

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT SUR  
PIEUX – 2789, RUE MARIUS-BARBEAU – ZONE R-1 413**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 3 novembre 2010, la demande de permis d'agrandissement sur pieux d'un bâtiment résidentiel au 2789, rue Marius-Barbeau, dans la zone R-1 413 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur 3D ;
- Plans d'architecture en 3 feuillets, préparés par Caroline Thériault, designer d'intérieur et technologue de la firme concept.GA, datés du 31 mai 2010 ;
- Projet d'implantation, préparé par la propriétaire à partir de son certificat de localisation existant produit par l'arpenteur-géomètre en date du 7 juin 1999 et portant le numéro de minute 8409 ;
- Rapport de capacité de charge des pieux Vistech, plan et descriptions, préparés par Jacques Masrchildon, ingénieur pour JM Consultant (9025-3741 Québec Inc.), du 4 octobre 2010.

(R-10-CU-2148)



Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-832**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – O'SOLE**  
**MIO INC. – 4600, RUE AMBROISE-LAFORTUNE – ZONE I-1 461**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA), la demande de permis de construction d'un bâtiment industriel au 4600, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur (vue avant – Ambroise-Lafortune) préparée par Zinno Zappitelli, architecte;
- perspective couleur (vue avant – autoroute 15) datée du 29 octobre 2010, préparée par Zinno Zappitelli, architecte (Les aliments O'Sole Mio- volumétrie projetée, Ambroise-Lafortune, Boisbriand, Québec);
- série de plans d'architecture et un plan d'implantation préparés et signés par Tony Zinno, architecte, portant le numéro de projet 08-02 et révisés en date du 28 octobre 2010, comprenant les feuillets no : A000, A100 à A106, A106, A107, A108, A200, A201, A202, A300 à A306, A400, A401, A450, A451, A452, A500, A501, A600 et A601.

Cette approbation est consentie conditionnellement à l'approbation gouvernementale provinciale nécessaire à la mise en opération de ladite usine.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-833**  
**AMÉNAGEMENT PAYSAGER - ESPACE TAMPON – TIM HORTONS – 720,**  
**CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 310**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 3 novembre 2010, l'aménagement paysager d'un espace tampon proposé par Tim Hortons, au 720, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 310 et plus amplement détaillé aux plans d'implantation préparés par DKA Architectes, du 30 septembre 2010 et à l'estimation des coûts préparée par Johanne Berthiaume, architecte paysagiste, datée du 15 novembre 2010 et portant le numéro de dossier JBAP : 210122.

(R-10-CU-2139)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-834**  
**AMÉNAGEMENT PAYSAGER - ESPACE TAMPON – CLINIQUE PODIATRIQUE**  
**BOISBRIAND – 220, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE P-3 225**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 17 novembre 2010, l'aménagement paysager d'un espace tampon proposé par Clinique podiatrice Boisbriand, au 220, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 225 et plus amplement détaillé au plan d'implantation, daté de novembre 2010 et à l'estimation des coûts préparée par Johanne Berthiaume, architecte paysagiste, datés du 15 novembre 2010 et portant le numéro de dossier JBAP : 210121.

(R-10-CU-2157)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-835**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de novembre 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-836**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE TEMPS**  
**PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Nicolas Constantin  
Jacynthe Dubé

Coordonnateurs loisirs au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 29 novembre 2011;

Emilie Trudel                      Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 3 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 17 décembre 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

David Blanchette                      Journalier au Service des travaux publics à compter du 8 décembre 2010;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-837  
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Maude Dupuis                      Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 26 mars 2011;

Christian Laflamme-Poirier     /animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 9 avril 2011;  
Valérie Longpré

Jean-Michel Gaudet                      animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 30 avril 2011;

Karine Pelletier                      Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 30 avril 2011;

Maxime Mercier                      Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 24 septembre 2011;

Raphael Aubry-Brazeau                      Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 1er octobre 2011;

Jean-Marc Nielly                      Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 8 octobre 2011;

Vincent Larose	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 15 octobre 2011;
Alexandre Kheir	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 22 octobre 2011;
Priscilla Rock	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 29 octobre 2011;
Chanel Boucher	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 5 novembre 2011;
Julien Hébert	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 12 novembre 2011;
Daniel Gingras	Préventionniste cycliste au Service des loisirs à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 2 avril 2011;
Mélissa Roy	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 5 novembre 2011;
David L. Lévesque	Superviseur PSL au Service des travaux publics à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 2 avril 2011;
Julien Benoît Perras Gabriel Boyer-Maillé Brian Gunther Olivier Hébert Francis Lacasse Philippe Laramée Guillaume Pigeault Audrey Roy Maxime Simard Simon Thériault	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 8 décembre 2010 et ne devant pas dépasser le 7 mai 2011.

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son fils fait partie de la liste des personnes qui reçoivent des émoluments de la Ville.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2010-12-838  
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Marie-Claude Baron	Responsable loisirs au Service des loisirs à compter du 14 février 2011 et ne devant pas dépasser le 21 janvier 2012;
Jason Kemp	Responsable loisirs au Service des loisirs à compter du 24 janvier 2011 et ne devant pas dépasser le 7 janvier 2012;
Martin Brière Provencher	Responsable adjoint au Service des loisirs à compter du 2 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 14 avril 2012;
Dominique Forget Mariane Fares	Responsables adjointes au Service des loisirs à compter du 25 avril 2011 et ne devant pas dépasser le 8 avril 2012;
Kim Polisois	Spécialiste tennis au Service des loisirs à compter du 13 mars 2011 et ne devant pas dépasser le 25 février 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-839  
ENGAGEMENT – CHEF AUX OPÉRATIONS-PRÉVENTION – POSTE CADRE  
PERMANENT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement de monsieur Jean-Luc Groulx au poste cadre permanent d'un chef aux opérations-prévention au Service de la prévention incendie à compter du 4 janvier 2011, selon le rapport de madame Hélène Trahan Snow, du 15 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-840  
ENGAGEMENT – COORDONNATEURS EN LOISIRS-SPORT TEMPORAIRES –  
REMPLACEMENT DE CONGÉS DE MATERNITÉ**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser l'engagement de monsieur Nicolas Constantin et de madame Jacynthe Dubé au poste de coordonnateurs en loisirs-sport temporaires au Service des loisirs, en remplacement de congés de maternité, selon les rapports de madame Hélène Trahan Snow, du 22 novembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-841  
ENGAGEMENT – POSTE DE RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS –  
REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement de madame Stéphanie Raymond au poste de responsable des communications en remplacement d'un congé de maternité à compter du 31 janvier 2011.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-842  
PERMANENCE – PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE RÉGULIER À TEMPS  
PARTIEL**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE confirmer la permanence de madame Josianne Ouellette au poste régulier à temps partiel de préposée à la bibliothèque, à compter du 2 décembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-843  
PERMANENCE – JOURNALIER COMMISSIONNAIRE RÉGULIER À TEMPS  
COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE confirmer la permanence de monsieur Maxime Bouchard au poste régulier à temps complet de journalier commissionnaire au Service des loisirs, à compter du 2 décembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-12-844  
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE AMENDÉE NO 23 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe et le directeur du Service des ressources humaines et de la paie de la lettre d'entente amendée no 23 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP), relative à la nomination d'une personne salariée aux postes à combler et ce, en fonction d'un nouveau statut particulier prévu à la lettre d'entente no 19.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

- Le 27 novembre dernier, avait lieu le Gala de la Fédération de soccer du Québec. Pour les fêtes du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme, Valérie Sanderson, une jeune Boisbriannaise, a été choisie l'athlète qui représentera l'image du soccer féminin au Québec. Très grand honneur pour le club et la ville.

De l'organisme FC Boisbriand a été retenu comme grand gagnant dans deux catégories, à savoir :

- 1) le meilleur club de l'année 2010
- 2) joueur juvénile par excellence Samuel Piette

Le FC Boisbriand était le club avec le plus grand nombre de finalistes (5) parmi les 290 clubs du Québec;

De plus, le club avait trois autres nominations :

Équipe masculine élite	Vasile Brumbea, entraîneur – Boisbriand U14-M – Finaliste;
------------------------	---

Joueur juvénile élite                      Michelot Hyacinthe – Boisbriand U16-M –  
Finaliste;

Joueuse juvénile élite                      Valérie Sanderson – Boisbriand U15-F –  
Finaliste;

- Le 27 novembre dernier, avait également lieu le Gala Softball Québec

Gino Salicco      Nomination et gagnant dans la catégorie « Bénévole de  
l'année soutien aux athlètes » ;

Jean Gascon      Nomination de l'entraîneur de l'année ;

Monique Dumais Nomination dans la catégorie « Tournoi de l'année » .

À cet effet et dans le cadre de la période des communications, madame la  
maire propose le vote de félicitations suivant :

#### **RÉSOLUTION 2010-12-845 VOTE DE FÉLICITATIONS**

PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARLENE CORDATO  
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

DE féliciter tous les gagnants et nominés de Boisbriand aux galas de la Fédération  
de soccer du Québec et de la Fédération Softball du Québec.

Adoptée

#### **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC (suite)**

- Informe la population qu'à compter du mois de janvier 2011, les séances  
ordinaires du conseil débiteront à 19 h 30 ;
- Travaux de réfection du chemin de la Côte Sud – les intervenants municipaux  
suivent le projet de très près, unissant leurs efforts pour que le projet finisse le  
plus vite possible ;
- Souhaite rappeler à l'assistance que les interventions des citoyens sont limitées  
aux périodes de questions ;
- Retour à la procédure d'enregistrement sur le Règlement RV-753-266  
(prohibition d'établissements d'enseignement dans le secteur industriel de  
Faubourg Boisbriand) ;
- Commente certaines déclarations faites dans les journaux locaux par les élus de  
l'opposition ;
- Invite les citoyens à la séance d'adoption des prévisions budgétaires 2011  
demain soit à 20 heures ;
- Meilleurs vœux des fêtes à tous.



## **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Le 12 décembre 2010 – Invite les citoyens au brunch du partage à l'école Jean-Jacques-Rousseau;
- Remercie Les Timbrés de Boisbriand pour leur levée de fonds au bowling;
- Fin de semaine dernière – Compétition de gymnastique à l'invitation de l'organisme régional Gym-Plus;
- Demande de consultation de documents – Dénonce le fait que les membres de son parti ne reçoivent pas de réponse favorable à leurs demandes d'obtention de documents;
- Mercredi, le 8 décembre 2010 – Adoption du budget par le conseil municipal.

### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Note que ce soir la mairesse a décidé une nouvelle façon de procéder au cours de la séance. Il réserve ses commentaires pour une autre fois;
- Gala de la SODET – Deux jeunes entrepreneurs en nomination – Centre d'excellence sur glace et Studio Cycle / Concept Garneau. Gagnant Édifice Dion dans la catégorie « nouvel édifice ».

### **Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Souligne la générosité exceptionnelle des citoyens de Boisbriand lors de la Guignolée de dimanche dernier.
- Joyeuses fêtes.

### **Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Le 9 décembre 2010 – Souper de Noël des Pionniers de Boisbriand;
- Le 12 décembre 2010 – Brunch du partage;
- Triste nouvelle – Citoyenne de Boisbriand victime de violence conjugale la semaine dernière à Laval;
- Stationnement de nuit dans les rues – Prohibé durant tout l'hiver;
- Invite les citoyens à assister à la séance de demain – Adoption du budget.

### **Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Le 12 décembre 2010 – Brunch du partage;
- Le 12 décembre 2010 de 15 h à 19 h – Concert de Noël de l'orchestre symphonique des Basses Laurentides à l'église Notre-Dame de la Paix;
- Joyeuses fêtes;

### **Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Fait le point sur des échanges de déclarations politiques entre les deux formations qui siègent au conseil dans les journaux locaux;

- Le 11 décembre 2010 – Théâtre de Noël à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Le 12 décembre 2010 – Brunch du partage;
- Les 10 et 17 décembre prochains – Matches de hockey Junior AA à l'aréna de Boisbriand;
- Joyeuses fêtes et rappel de l'importance d'utiliser les services de Opération Nez Rouge.

#### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Souhais de Joyeuses fêtes;
- Déçu du résultat de la procédure d'enregistrement sur le Projet de règlement RV-753-266. Est persuadé que le projet de construction de l'école Vision aurait été avantageux pour la population qui de surcroît, aurait disposé du libre choix du type d'écoles qu'elle souhaite offrir à ses enfants;
- Commentaires sur certains commentaires émis dans les journaux locaux sur la bilan présenté par les 4 membres de sa formation politique de la première année du mandat du conseil;
- Le 8 décembre 2010 – Party de Noël de l'Oasis de Boisbriand;
- Le 9 décembre 2010 – Souper de Noël des Pionniers de Boisbriand.

#### **Monsieur David McKinley, District Dion**

- Dossier réfection du chemin de la Côte Sud;
- Commentaires sur le dossier de l'école Vision – procédure d'enregistrement sur le Règlement RV-753-266.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **Madame Diane Dubois**

- Article 21

#### **Monsieur André Bordeleau**

- Article 8
- Article 28

#### **Monsieur Normand Desjardins**

- Article 20
- Article 26

#### **Madame Émilie Dumont**

- Article 15
- Article 23

#### **Monsieur Robert Noël**

- Article 7
- Travaux chemin de la Côte Sud (commentaires)

**Madame Suzanne Geoffrion**

- Travaux chemin de la Côte Sud (commentaires)

**RÉSOLUTION 2010-12-846  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 40.

Adoptée

---